

Formules de calcul des scores des Mastères FSB 2023-2024

	Intitulé du Mastère	Formule du score
1.	Mastère de Recherche en Mathématiques	$S = MG - 1.5 Ne + B$ <p>MG la moyenne de trois ans (ou éventuellement, la moyenne de quatre ans s'il s'agit d'une maîtrise ou diplôme équivalent).</p> <p>Ne: le nombre des échecs durant tout le cursus universitaire</p> <p>B = +2 (Mention AB), +3 (Mention B), + 4 (Mention TB) durant tout le cursus universitaire</p>
2.	Mastère Professionnel en Mathématiques Appliquées Parcours “Mathématiques et Sciences des données”	<p>Moyenne Générale (MG) = $[MG(L1) + MG(L2) + MG(L3)] / 3$ (Moyenne arithmétique des trois moyennes des années de licences réussites)</p> <p>Bonus de Session (BS) = $BSL1 + BSL2 + BSL3$</p> <p>Réussite à la session principale : +2 Réussite à la session de rattrapage : +1</p> <p>Bonus de Mention Licences (BML) = $BML(L1) + BML(L2) + BML(L3)$</p> <p>+2 points pour : $11 \leq \text{moyenne} < 12$ +3 points pour la mention Assez Bien +5 points pour la mention Bien +6 points pour la mention Très Bien</p> <p>Bonus de Mention Bac (BMB)</p> <p>+3 points pour la mention Assez Bien +5 points pour la mention Bien +6 points pour la mention Très Bien</p> <p>AD :</p> <p>+1 point pour année de diplôme 2022</p> <p>RD :</p> <p>-1 point pour chaque redoublement.</p> <p>Bonus de Spécialité (BSp)</p> <p>Licence Mathématiques : Parcours Mathématiques et informatique : +2 points</p>

Formules de calcul des scores des Mastères FSB 2023-2024

		<p>Licence Mathématique Appliquées : +2 points</p> <p>Score=(2*(BS+BML+BMB+AD+RD+BSp)+MG)/3</p>
3.	Mastère de Recherche en Géologie Appliquée	<p>Score = (1*moy. '1^{ère} année lic'. + 2*moy.'2^{ème} année lic'. +3*moy.'3^{ème} année lic.') – (3 points) par session de contrôle – (5 points) par redoublement + (3 points) pour la filière ST + (1 point) pour la filière LAG) + (5 points pour les filières de la FSB) – (2 points) par année d'ancienneté du diplôme de licence.</p>
4.	Mastère de Recherche en Chimie fondamentale	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> Score = M + m-R-P-A </div> <p>M : moyenne arithmétique des trois moyennes des années de licences réussites</p> <p>m : Bonification selon la mention</p> <p>* 1 point pour la mention Assez Bien</p> <p>* 2 points pour la mention Bien</p> <p>* 3 points pour la mention Très Bien</p> <p>*1 point pour un autre diplôme de master validé</p> <p>R : Pénalisation de :</p> <p>* 1 point pour un seul redoublement</p> <p>* 3 points pour deux redoublements</p> <p><i>*Les candidats ayant un nombre de redoublements supérieur ou égal à trois ne sont pas acceptés</i></p> <p>P : Pénalisation de 0.5 point par année, en cas de réussite à la session de rattrapage.</p> <p>A: Pénalisation de 0.5 point pour une année d'ancienneté du diplôme, 1 point pour deux années d'ancienneté, 3 points pour trois années d'ancienneté du diplôme.</p> <p><i>*Les candidats ayant un nombre de redoublements supérieur ou égal à trois ne sont pas acceptés.</i></p> <p><i>*Les candidats provenant des écoles préparatoires ne seront pas pénalisés pour leur redoublement à ladite école.</i></p>

Formules de calcul des scores des Mastères FSB 2023-2024

		Le classement des candidats se fera selon les priorités suivantes : LC, LPC et LAC de la Faculté des Sciences de Bizerte ensuite LC et LPC candidats des autres établissements ayant les meilleurs score (pourcentage 10%-20%).
5.	Mastère de Recherche en Sciences Informatiques	Score = Moyenne du Baccalauréat + Moyenne Première Année licence + (1.5 * Moyenne Deuxième année licence) + Moyenne Troisième année licence – (2.5 par session de contrôle) - (5 par redoublement) + (3.5 par diplôme supplémentaire) – (0.5 si année dernier diplôme < 2022)
6.	Mastère de Recherche Mention : Biologie des Organismes, des Populations & Environnement (BOPE)	<ol style="list-style-type: none"> 1- moyenne des moyennes des 3 années de licence 2- obtention de la licence en 2022 : + 1 point 3- Maîtrise : +2 points 4- Mentions : AB : + 2 points, Bien : + 4 points, Très bien : + 8 points 5- chaque année de redoublement : -2 point 6- session de contrôle : -1 point
7.	Mastère professionnel en Data Science	Score = (1.5 point) * Moyenne Première Année licence + (2 point) * Moyenne Deuxième Année licence + (2 point) * Moyenne Troisième Année licence – (2,5 points) par session de contrôle – (5 points) par redoublement + (3,5 points) diplôme supplémentaire en informatique ou en disciplines connexes
8.	Mastère Professionnel de Sécurité Sanitaire des Aliments	<p>Le classement des étudiants sera effectué selon un score calculé comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La moyenne L1 (S1 et S2) + moyenne L2 (S3 et S4) + moyenne du semestre L3 (<u>S5 seulement, sans la note du stage ou du projet de fin d'étude</u>) / 3. ➤ + 1 point pour les licenciés de la dernière année universitaire (2022) ➤ + 2 points par mention assez bien ; + 3 points par mention bien ; + 4 points par mention très bien. ➤ +2 points pour une licence spécialisée en technologie alimentaire. ➤ + 1 point pour chaque réussite en première session. ➤ + 1 point pour un diplôme supplémentaire ➤ + 4 point pour les fonctionnaires dans le domaine en relation avec la spécialité. ➤ - 2 points pour un redoublement ➤ - 4 points pour les licenciés des institutions privées.

Formules de calcul des scores des Mastères FSB 2023-2024

		<p>Un refus est adressé pour les dossiers des candidats qui présentent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Deux (02) redoublements et plus. ✓ Un diplôme n'est pas d'une des spécialités suivantes (Biotechnologie, SV, SN, Génie des procédés alimentaires, Nutrition et santé, Hygiène, Contrôle qualité des aliments agroalimentaires, Sciences de l'agriculture, Biologie analytique et expérimentale).
9.	<p>Mastère Professionnel d'Electronique - Electrotechnique et Automatique Spécialité : Intégration des systèmes électroniques dédiés aux énergies renouvelables</p>	<p>Score final= (Moyenne générale de toutes les années d'études) + Bonus Session Principale+ Bonus Mention +Malus Redoublement +<i>Bonus Matières de base</i></p> <p>Avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonus Session Principale= +1 pour chaque année d'étude • Bonus Mention = +1 (pour chaque mention « Assez Bien »), +2 (pour chaque mention « Bien »), +3 (pour chaque mention « Très Bien ») • Malus Redoublement= -2 pour chaque redoublement (pour les étudiants exclus des instituts préparatoires, un seul redoublement sur 2 est sanctionné) • Bonus Matières de base= +1 pour chacune des matières suivantes : Automatique, Électronique de puissance et Microélectronique
10.	<p>Mastère Professionnel de Surveillance et Gestion Intégrée de l'Environnement</p> <p>Rq : Changement de l'intitulé l'ancien nom était : Master prof "Pollution et Management Environnemental"</p>	<p>La formule du score est F = M + B + S</p> <p>Pour les étudiants dont l'enseignement des licences a duré 6 semestres (sans stage PFE) :</p> <p>M= (MS1 + MS2+ MS3 + MS4 + MS5 +MS6)/6</p> <p>Pour les étudiants dont l'enseignement a duré 5 semestres et un stage PFE</p> <p>M= (MS1 + MS2+ MS3 + MS4 + MS5)/5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Bonus B : + 1 points par mention assez bien / + 2 points par mention bien / + 4 points par mention très bien, • + 1 point pour les licenciés de la dernière année universitaire, <p>La sanction S:</p> <ul style="list-style-type: none"> • - 1 point pour chaque réussite en session de rattrapage, • - 2 points pour le redoublement, • - 5 points pour les licenciés des institutions privées, <p>* Un seul redoublement durant tout le cursus universitaire est toléré</p>

Formules de calcul des scores des Mastères FSB 2023-2024

11.	Mastère Professionnel de Valorisation des ressources naturelles	<p style="text-align: center;">Score = [(0.5*M1) +M2+2*M3+(+5 SP,-5 SR) + (+5 RSRed, -5 Red) + 10 LP]</p> <p>M1 : moyenne de la 1^{ère} année, M2 : moyenne de la 2^{ème} année, M3 : La moyenne de la 3^{ème} année, SP : Session Principale, SR : Session de Rattrapage, RSRed : réussite sans redoublement, Red ; Redoublement, LPP : Licence professionnelle du physique.</p>												
12.	Mastère Professionnel de Génie climatique et maîtrise de l'énergie	<p style="text-align: center;">Score = MG * Malus + BS + BM</p> <p style="text-align: center;">Malus = 1; pour Bac + 3 ans</p> <p style="text-align: center;">Malus = 0.8; pour Bac + 4 ans</p> <p style="text-align: center;">Malus = 0.6; pour Bac + 5 ans</p> <p>Moyenne Générale (MG) = [MG(L1) + MG(L2) + MG(L3)] / 3</p> <p>Bonus de Session (BS) = BSL1 + BSL2 +BSL3</p> <p style="padding-left: 20px;">Réussite à la session principale : +1</p> <p style="padding-left: 20px;">Réussite à la session de rattrapage : 0</p> <p>Bonus de Mention (BM) = BM(L1) + BM(L2) + BM(L3)</p> <table style="margin-left: 20px; border: none;"> <tr> <td style="padding-right: 10px;">0 point</td> <td style="padding-right: 10px;">Pour la mention</td> <td>Passable</td> </tr> <tr> <td>1 point</td> <td>pour la mention</td> <td>Assez Bien</td> </tr> <tr> <td>2 points</td> <td>pour la mention</td> <td>Bien</td> </tr> <tr> <td>3 points</td> <td>pour la mention</td> <td>Très Bien</td> </tr> </table>	0 point	Pour la mention	Passable	1 point	pour la mention	Assez Bien	2 points	pour la mention	Bien	3 points	pour la mention	Très Bien
0 point	Pour la mention	Passable												
1 point	pour la mention	Assez Bien												
2 points	pour la mention	Bien												
3 points	pour la mention	Très Bien												
13.	Mastère Professionnel de Géo-ressources et Applications	<p style="text-align: center;">SCORE = M1+M2+M3+ TB+B+AB+AD+RD+RA+ ABAC</p> <p>Moyenne licence : M1 (1^{ère} année), M2 (2^{ème} année), M3 (3^{ème} année)</p> <p>Les mentions : TB : Très Bien (4pts), B : Bien (3pts), AB : Assez Bien (2pts), P : Passable (0pts)</p> <p>AD : année diplôme 2022 (1pt) anté-2022 (0pt)</p> <p>RD : redoublement (-1pt)/année</p> <p>RA : rattrapage : (-0,5pts/année)</p> <p>ABAC : année du Bac : antérieure à 2019 (-1pt)</p>												

Formules de calcul des scores des Mastères FSB 2023-2024

14.	<p>Mastère Professionnel de Chimie (Parcours : Chimie Industrielle et Pétrochimie)</p> <p>Rq : Changement de l'intitulé l'ancien nom était : Master prof de chimie Pétrole et gaz</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> Score = T + P + M – R </div> <p>T : Moyenne arithmétique de l'année du bac (MB) et les trois années réussies de licence: $T = (MB + ML1 + ML2 + ML3) / 4$</p> <p>P : Majoration de 0.5 point par année, en cas de réussite à la session principale</p> <p>M : Bonification selon la mention :</p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>a.</td> <td>1 point</td> <td>pour la mention</td> <td>Assez Bien</td> </tr> <tr> <td>b.</td> <td>2 points</td> <td>pour la mention</td> <td>Bien</td> </tr> <tr> <td>c.</td> <td>3 points</td> <td>pour la mention</td> <td>Très Bien</td> </tr> </table> <p>R : Pénalisation de :</p> <p style="margin-left: 40px;">1 point pour un seul redoublement 3 points pour deux redoublements</p> <p style="margin-left: 40px;"><i>i. Les candidats ayant un nombre de redoublements au cours des trois années de licence supérieur ou égal à trois ne seront pas acceptés.</i></p> <p style="margin-left: 40px;"><i>ii. Les anciens diplômés seront pénalisés de 0.5point pour chaque année d'ancienneté et pour ceux ayant une ancienneté de trois ans ou plus ne seront pas acceptés.</i></p> <p style="margin-left: 40px;"><i>iii. Les candidats ayant obtenus d'autres Mastères validés seront pénalisés de 0.5point.</i></p>	a.	1 point	pour la mention	Assez Bien	b.	2 points	pour la mention	Bien	c.	3 points	pour la mention	Très Bien				
a.	1 point	pour la mention	Assez Bien															
b.	2 points	pour la mention	Bien															
c.	3 points	pour la mention	Très Bien															
15.	<p>Mastère Professionnel de chimie : Analyses physico-chimiques et application industrielle</p>	<p>S = MA + Bonus – Malus</p> <p>MA représente la moyenne arithmétique des trois années de Licence : $(M1 + M2 + M3) / 3$</p> <p>Bonus : Bonification selon la mention :</p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>-</td> <td>1 point</td> <td>pour la mention</td> <td>Assez Bien</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>2 points</td> <td>pour la mention</td> <td>Bien</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>3 points</td> <td>pour la mention</td> <td>Très Bien</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td colspan="3">(+ 1 pt) pour un autre diplôme de mastère validé</td> </tr> </table> <p>Malus (-1 pt) pour le redoublement toléré</p>	-	1 point	pour la mention	Assez Bien	-	2 points	pour la mention	Bien	-	3 points	pour la mention	Très Bien	-	(+ 1 pt) pour un autre diplôme de mastère validé		
-	1 point	pour la mention	Assez Bien															
-	2 points	pour la mention	Bien															
-	3 points	pour la mention	Très Bien															
-	(+ 1 pt) pour un autre diplôme de mastère validé																	

Formules de calcul des scores des Mastères FSB 2023-2024

		<p>(-2 pt) pour le deuxième redoublement (-0.5 pt) pour chaque réussite en réussite de rattrapage (-0,5 pt) pour chaque année d'ancienneté du diplôme</p> <p>Les candidats provenant des écoles préparatoires ne seront pas pénalisés pour leur redoublement à ladite école</p>
16.	Mastère Professionnel en Informatique: Ingénierie des Systèmes Informatiques "Computer Engineering" Parcours "Expert Systèmes, Réseaux et Virtualisation (eSRV)"	<p>Score = [(M1 + (M2 * 1.5) + M3)/3.5 – (2 * NR + NRa)] * 10</p> <p>M : moyenne par année de Licence NR : nombre de redoublements NRa : nombre de rattrapages</p>
17.	Mastère de Recherche en Physique des Matériaux et Applications	<p>Score final= (Moyenne générale de toutes les années d'études) + Bonus Mention + Malus Redoublement</p> <p>avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Bonus Mention = +1 (pour chaque mention « Assez Bien »), +2 (pour chaque mention « Bien »), +3 (pour chaque mention « Très Bien ») · Malus Redoublement = -1 pour chaque redoublement (pour les étudiants exclus des instituts préparatoires, un seul redoublement sur 2 est sanctionné)
18.	Mastère de Recherche Mention : Biologie Moléculaire, Cellulaire & Biotechnologie (BMC-Biotech) Parcours Régulation fonctionnelle et moléculaire Animale	<p style="text-align: center;">SCORE = M_R x MG + BM + BS</p> <p>Avec :</p> <p>M_R (Malus de Redoublement) = 1 (Bac + 3) ; M_R= 0,8 (Bac + 4 ; 1 seul redoublement est tolérable) MG (Moyenne Générale calculée sur 3 ans (L1+L2+L3/3) BM (Somme des Bonus des mentions obtenues en L1, L2 et L3) ; BM = 0 (Passable) ; BM = 2 (mention AB) ; BM = 4 (mention B) ; BM = 6 (mention TB) BS (Somme des Bonus des Sessions principales obtenus en L1, L2 et L3) ; BS = 2 (Admission à la session principale) ; BS = 0 (Admission à la session de rattrapage)</p>
19.	Mastère de Recherche Mention : Biologie Moléculaire, Cellulaire &	<p style="text-align: center;">SCORE = M_R x MG + BM + BS</p> <p>Avec :</p> <p>M_R (Malus de Redoublement) = 1 (Bac + 3) ; M_R= 0,8 (Bac + 4 ; 1 seul redoublement est tolérable)</p>

Formules de calcul des scores des Mastères FSB 2023-2024

	Biotechnologie (BMC-Biotech) Parcours Physiologie Cellulaire et Moléculaire Végétale	<p>MG (Moyenne Générale calculée sur 3 ans (L1+L2+L3/3))</p> <p>BM (Somme des Bonus des mentions obtenues en L1, L2 et L3) ; BM = 0 (Passable) ; BM = 2 (mention AB) ; BM = 4 (mention B) ; BM = 6 (mention TB)</p> <p>BS (Somme des Bonus des Sessions principales obtenus en L1, L2 et L3) ; BS = 2 (Admission à la session principale) ; BS = 0 (Admission à la session de rattrapage)</p>
20.	Mastère Professionnel Systèmes Intelligents Communicants (SIC)	$S = (0.5*MG_1) + MG_2 + MG_3 - (2.5* NRa) - (5*NRe)$ <p>MG₁ Moyenne générale de la i^{ème} année. MG₃ Moyenne générale sans PFE NRa Nombre de rattrapages NRe Nombre de redoublements.</p>
21.	Mastère Professionnel Co-Construit de Chimie – Spécialité Management et Innovation Technologique	<p style="text-align: center;">Score = T + P</p> <p>❖ T : Moyenne arithmétique</p> $T = (B + \sum_i X_i) / n$ <p>avec B Moyenne de l'année du bac X_i (avec i = 1,2,3, 4 et/ou 5): Moyenne de chaque année réussie au cours du cursus universitaire (cinq années de licence et mastère et /ou équivalent ingénieur) n : n = 5 s'il s'agit d'un candidat ayant un niveau M 1 mastère n = 6 s'il s'agit d'un candidat ayant un niveau M 2 mastère et /ou équivalent ingénieur</p> <p><i>N.B. La moyenne sera comptabilisée sans la note des PFE (3^{ème} année de licence)</i></p> <p>❖ P : Majoration</p> $P = \sum_i P_i$ <ul style="list-style-type: none"> • Majoration de 1 point par année, en cas de réussite à la session principale • Majoration par année universitaire selon la mention : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 point pour la mention Assez Bien

Formules de calcul des scores des Mastères FSB 2023-2024

		<ul style="list-style-type: none">✓ 2 points pour la mention Bien✓ 3 points pour la mention Très Bien <ul style="list-style-type: none">• Majoration de 4 points pour les candidats ayant le diplôme de mastère et/ou équivalent ingénieur• Majoration de 2 points s'il s'agit d'un parcours spécialisé en : nanotechnologie, biotechnologie, ingénierie (industrielle, des procédés, chimique, des matériaux et management industriel, énergétique, biologique), chimie industrielle, pétrochimie, physique de la matière et applications, nanomatériaux et électronique embarqué, technologie numérique, Techniques avancées.• Majoration de 2 points pour les candidats <i>ayant le statut national de l'étudiant entrepreneur</i>• Majoration de 2 points pour <i>les nouveaux diplômés de l'A.U. 2021-2022</i> <p>i. <i>Les candidats ayant plus d'un redoublement au cours de leur cursus universitaire ne seront pas acceptés.</i></p> <p>ii. <i>Les candidats ayant obtenu leur diplôme avant 2019-2020 ne seront pas acceptés.</i></p> <p>iii. <i>Les candidats ayant validé le niveau M1 du Mastère avant 2019-2020 ne seront pas acceptés.</i></p>
--	--	---